

Les subsides

M. Masters: Monsieur le Président, je crois que mon temps de parole est presque écoulé. J'ai bien dit que j'étais optimiste. Devant mes projections, nous devons tous comprendre que ce ne sont que des projections et qu'elles demeureront telles à moins qu'un changement ne survienne. Je me rappelle l'époque, monsieur le Président, où j'étais gérant des ventes et où j'avais prédit de façon très conservatrice, si l'on veut bien me passera l'expression, une augmentation de 10 p. 100 des ventes. J'ai constaté par la suite que cette augmentation atteignait 30 p. 100 alors que tous les baromètres économiques d'après lesquels j'avais établi une prédiction qui me paraissait optimiste portaient à croire depuis le début de l'année que nous traversions une période sombre et que nous ne ferions pas de très bonnes affaires. Ces indicateurs économiques remontaient au début de janvier. Arrivés en décembre, mes prédictions se révélaient erronées à cause de tous les changements survenus dans l'économie en général.

Je ne sais pas très bien à quoi pense mon honorable collègue lorsqu'il parle de faire disparaître complètement le chômage. J'estime qu'il s'agit d'un objectif que nous devons tous continuer de nous efforcer d'atteindre, mais je rappelle à la Chambre que les projections ne sont rien d'autre que des projections. C'est une façon d'entrevoir l'avenir après avoir tenu compte des meilleures données disponibles à un certain moment. Nous ne réussissons parfois pas à répondre aux attentes que font naître les projections, mais nous les dépassons parfois de beaucoup. Comme je suis un optimiste, je pense que nous les dépasserons en l'occurrence.

Le président suppléant (M. Herbert): A l'ordre!

* * *

[Français]

MESSAGE DU SÉNAT

Le président suppléant (M. Herbert): J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que le Sénat a transmis un message pour l'informer qu'il a adopté le projet de loi S-11, Loi de mise en œuvre des conventions conclues entre le Canada et la République tunisienne, le Canada et la République populaire du Bangladesh, le Canada et la République unie du Cameroun, le Canada et la République socialiste démocratique du Sri Lanka, d'un accord conclu entre le Canada et le Kenya et des conventions conclues entre le Canada et la République arabe d'Égypte, le Canada et la République de Côte d'Ivoire et le Canada et la Suède en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu, qu'il soumet à l'assentiment de la Chambre.

* * *

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 62 DU RÈGLEMENT—
MOTION DE DÉFIANCE—LES POSSIBILITÉS D'EMPLOI POUR LES
JEUNES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Wise:

Que la Chambre blâme le gouvernement d'avoir établi des politiques qui ne réussissent toujours pas à ramener même au niveau antérieur à la récession les possibilités d'emploi pour les jeunes au moment où des centaines de milliers de jeunes Canadiens s'apprentent à quitter les écoles et les universités pour se joindre à la population active et où le taux de chômage chez les jeunes adultes du Canada demeure le plus élevé de tous les pays occidentaux industrialisés.

Et de l'amendement de M. Deans:

Qu'on modifie la motion en remplaçant le point final par une virgule et en ajoutant, immédiatement après, ce qui suit:

«et particulièrement d'avoir adopté les taux d'intérêt et la politique monétaire des États-Unis et d'avoir ainsi réduit les possibilités d'emploi pour les jeunes Canadiens.»

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon collègue le député d'Elgin (M. Wise) d'avoir permis à la Chambre de discuter aujourd'hui d'une question que le gouvernement répugne toujours à aborder à la Chambre ou à examiner. D'ailleurs, quand le député de Thunder Bay-Nipigon (M. Masters), qui avait la parole avant moi, a traité de cette question à l'occasion de l'étude d'une motion d'opposition, il a minimisé le problème, comme si les jeunes Canadiens n'étaient pas victimes d'une véritable crise de chômage. Le député ne semble pas se rendre compte qu'un jeune sur cinq est actuellement chômeur dans notre pays. C'est une honte nationale, monsieur, pour un pays comme le Canada.

Le chômage est le problème n° 1 au Canada à l'heure actuelle. C'était déjà le problème n° 1 il y a un an, sous ce même gouvernement. Si les libéraux devaient être encore au pouvoir dans un an, notre problème n° 1 serait toujours le chômage. Voilà pourquoi les Canadiens n'ont pas l'intention de tolérer ce genre de gouvernement plus longtemps.

Des députés qui ont pris la parole avant moi ont fait remarquer que, par rapport aux dix autres pays occidentaux industrialisés, le Canada se classait au 8^e rang en ce qui a trait au taux d'emploi. Voilà où nous en sommes par rapport à nos amis du monde industrialisé. Toutefois, pour ce qui est du taux d'emploi chez les jeunes, nous sommes bons derniers. Je le répète, je pense que c'est une tragédie dont le député de Thunder Bay-Nipigon ne semble pas saisir l'ampleur.

Il est bon de citer de nouveau des statistiques, monsieur le Président. Le taux de chômage au Canada pour les jeunes de 20 à 24 ans était de 18,5 p. 100 l'année dernière. Au Royaume-Uni, le taux de chômage était de 18,2 p. 100; en Australie, il était de 14,6 p. 100, aux États-Unis, de 14,5 p. 100, et en Suède, de 7 p. 100; enfin, au Japon, il était au niveau incroyablement bas de 4,1 p. 100. Les chiffres sont donc de 4,1 p. 100 pour le Japon et de 18,5 p. 100 pour le Canada.

• (1650)

Même si nous considérons les derniers chiffres disponibles pour les jeunes de cette catégorie, nous constatons que le taux de chômage des jeunes est actuellement de 12,2 p. 100 aux États-Unis, alors qu'il est de 17,1 p. 100 au Canada. Il existe donc un écart de cinq points entre le Canada et les États-Unis.

On pourra toujours dire, je suppose, qu'il est facile de citer un tas de statistiques et que ce ne sont que des mots mis bout à bout. Il est néanmoins important de prendre le temps d'analyser la dimension humaine de ces statistiques. Elles signifient, il faut bien s'en rendre compte, que des centaines de milliers de jeunes Canadiens de 18 à 25 ans ne peuvent trouver du travail, et que leur vie se trouve bouleversée par des circonstances tout à fait indépendantes de leur volonté. Pour se faire une idée juste de la situation, il faut avoir parlé à un des 20 p. 100 de jeunes qui ne peuvent trouver du travail dans notre pays.